

Observatoire des prix des médicaments 2016

Présentation, résultats
et analyse



Contact presse :

Laëtitia Verdier : 01 44 91 88 88

laetitia.verdier@famillesrurales.org

EN BREF

La délivrance de médicaments et le lien entre les officines et leurs clients sont touchés par de nombreuses évolutions. L'essor des pharmacies en ligne et la redéfinition du rôle des pharmaciens en sont des exemples importants. Comment ces évolutions jouent-elles sur la commercialisation des médicaments, sur la concurrence des prix et sur le rôle effectif des pharmaciennes et pharmaciens ?

Notre observatoire met en évidence les conclusions suivantes :

D'une pharmacie à l'autre, le prix d'un médicament passe du simple au triple.	Voir page 4
Les pharmacies en ligne proposent des prix faussement attractifs, car les frais de livraison annulent l'effet d'affichage.	Voir page 5
Entre officines et grandes et moyennes surfaces, la comparaison des prix relève du jeu de piste.	Voir page 6
L'information des consommateurs sur les prix des médicaments se dégrade fortement. 80 % des boîtes vendues en officine ne sont plus étiquetées.	Voir page 7
Les missions de conseil et de prévention doivent être améliorées, en ligne comme en officine.	Voir page 8
Les « nouvelles » missions des pharmaciens instaurées par la loi 2009 ne sont pas identifiées par les consommateurs.	Voir page 9
Face à ces constats, Familles Rurales formule des conseils aux consommateurs, et des avis à l'attention des pharmaciens et du ministère de la Santé.	Voir page 11

Rappel chronologique

- 2008** : Un décret autorise les pharmacies à vendre en libre accès certains médicaments
- 2009** : La loi HPST élargit les missions des pharmaciens (certains décrets sont encore en attente)
- 2010** : Création de l'observatoire des prix des médicaments par Familles Rurales
- 2013** : La vente des médicaments sur Internet est autorisée

Présentation de l'observatoire/méthode :

35 veilleurs ont relevé, en septembre et octobre, les prix de 15 produits fréquemment utilisés par les familles (12 médicaments et 3 spécialités non médicamenteuses) dans 80 pharmacies (39 pharmacies physiques et 41 sites) réparties sur 41 départements (21 pour les pharmacies physiques et 28 pour les sites).

Nos enquêteurs ont également été attentifs à la localisation de ces produits dans les officines visitées et à l'information sur le prix.

Enfin, nos veilleurs ont établi des comparaisons avec les prix pratiqués en GMS (Grande et Moyenne Surface) pour les 3 spécialités non médicamenteuses concernées (le lait Gallia, le sérum physiologique et les préservatifs féminins).

Parallèlement à ces relevés de prix, près de 700 familles ont été interrogées sur les nouvelles missions des pharmaciens.

À noter :
Nos veilleurs rencontrent chaque année de plus en plus de difficultés pour effectuer les relevés de prix des médicaments dans les officines.

DE FORTS ÉCARTS DE PRIX ENTRE LES PHARMACIES

D'une pharmacie à l'autre, le prix d'un médicament passe du simple au triple

Un même médicament coûte, en moyenne, 2 fois plus cher au consommateur selon l'endroit.

Notons les cas particulièrement éloquentes de :

- L'Activir entre 3.20 € et 8.90 € soit 3 fois plus selon la pharmacie visitée ;
- Le Nicopass qui passe de 14.99 € à 31.30 €.

Ces différences de prix sont particulièrement problématiques pour des produits qui sont renouvelés régulièrement, tels que les dispositifs pour arrêter de fumer.

PRIX DES MÉDICAMENTS EN OFFICINE EN 2016 (€)

	Prix moyen	Prix minimum	Prix maximum	Coefficient de variation du prix ¹
Activir	4,81	3,20	8,90	2,78
Arnigel	4,91	2,99	6,90	2,31
Biafinéact	6,12	4,49	8,60	1,92
Dacryum	5,05	2,97	7,00	2,36
Hextril	5,09	3,49	6,90	1,98
Imodiumcaps	4,06	2,49	5,40	2,17
Maalox	5,11	3,50	6,95	1,99
Nicopass	20,22	14,99	31,30	2,09
Nurofen	3,36	2,00	4,50	2,25
Sargenor	13,45	8,39	19,00	2,26
Strepsils	6,02	4,90	8,50	1,73
Voltarenactigo	6,42	4,79	8,90	1,86
				2,12

1. Prix maximum / prix minimum

SUR INTERNET, LES FRAIS DE PORT GOMMENT DES PRIX ATTRACTIFS

Sur l'ensemble des prix de médicaments relevés, on constate que les prix sont moindres sur Internet comparativement aux prix pratiqués dans les officines physiques. Mais les frais de port annulent cet avantage et le prix final rejoint voire dépasse celui proposé en officine.

En moyenne, la différence entre le prix proposé en officine et le prix proposé en ligne est de 1 € par boîte. Or les frais de port s'élèvent à 5,91 €. Ils ne sont « offerts » qu'à partir de 60 € d'achat en moyenne. Rappelons que la délivrance de 5 boîtes par médicament est considérée comme un maximum acceptable pour des médicaments sans ordonnance.

COMPARAISON DE LA MOYENNE DES PRIX DES MÉDICAMENTS ENTRE INTERNET ET LES OFFICINES PHYSIQUES

	Moyenne Internet (€)	Moyenne physique (€)
Activir	4,18	4,81
Arnigel	4,20	4,91
Biafineact	5,20	6,12
Dacryum	5,02	5,11
Hextril	4,34	5,10
Imodiumcaps	3,36	4,09
Maalox	4,33	5,11
Nicopass	17,43	20,07
Nurofen	3,00	3,36
Sargenor	10,25	13,91
Strepsils	4,99	6,02
Voltarenactigo	5,49	6,42

FRAIS DE PORT CONSTATÉS SUR INTERNET PAR COMMANDE (€)

Minimum	3,00
Maximum	10,00
Moyenne	5,91

ENTRE OFFICINE ET GRANDE SURFACE, DIFFICILE DE COMPARER LES PRIX

Gare aux idées reçues... et aux écarts de prix record

Les grandes et moyennes surfaces et les officines sont en concurrence pour un certain nombre de produits. Les prix relevés ne permettent pas de conclure qu'il y a un avantage à aller chez l'un ou l'autre tant les écarts de prix varient suivant les produits et les territoires.

Dans notre observatoire, les deux produits non médicamenteux illustrent bien ce constat.

SÉRUM PHYSIOLOGIQUE « PHYSIOLOGICA »

Les consommateurs et notamment les jeunes parents qui achètent régulièrement du sérum physiologique ont intérêt à l'acheter en pharmacie où il coûte en moyenne 33 % moins cher qu'en GMS.

À noter l'écart pharaonique entre le prix le moins cher en officine de 1,95 € et celui le plus cher en GMS de 7,32 € soit 4 fois plus cher pour un même produit...

COMPARAISON DES PRIX DE PHYSIOLOGICA ET AUTRES RÉFÉRENCES DE SÉRUM PHYSIOLOGIQUE ENTRE LES DIFFÉRENTS CIRCUITS DE DISTRIBUTION (EN ÉQUIVALENT 40 DOSES DE 5ML).

	Minimum	Maximum	Moyenne
Physiologica en officine	1,95	5,90	3,20
Autre référence de sérum physiologique	1,99	5,90	3,61
Sérum physiologique en GMS	2,07	7,32	4,80

LAIT GALLIA

La moyenne des prix relevés pour le lait Gallia montre qu'il est vendu moins cher en grande et moyenne surface. Cependant, il est possible, selon les territoires, de trouver ce lait moins cher en officine (minimum = 18.25 €) qu'en GMS (maximum = 21.67 €).

Notons que les pharmacies qui ne disposent pas du lait Gallia en rayon proposent régulièrement un autre lait moins cher que le lait Gallia vendu en GMS.

PRIX DE GALLIA ET AUTRES LAITS INFANTILES SELON LE CIRCUIT DE DISTRIBUTION (€/KG)

	Minimum	Maximum	Moyenne
Gallia en officine	18,25	21,88	19,56
Autres laits infantiles en officine	14,33	27,75	18,30
Gallia en GMS	14,73	21,67	17,82

L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS SUR LES PRIX DES MÉDICAMENTS SE DÉGRADE FORTEMENT

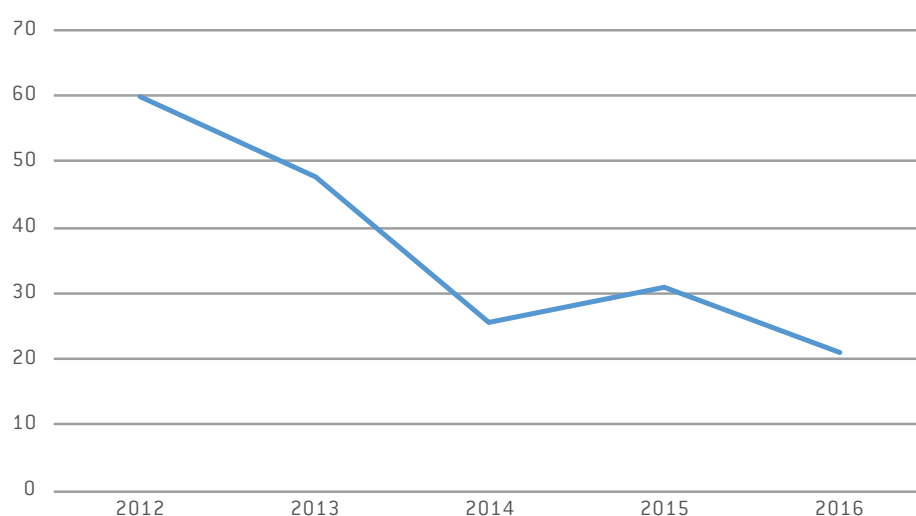
80 % des boîtes de médicament sont privées d'étiquettes de prix : faut-il acheter à l'aveugle ?

Les prix disparaissent progressivement des boîtes pour ne plus apparaître que sur des présentoirs, pas toujours accessibles ou lisibles pour les consommateurs, surtout pour les médicaments situés derrière le comptoir. Comment alors connaître le prix du produit que l'on souhaite acheter ?

Sauf s'il le demande, le consommateur n'est pas en mesure de connaître le prix du médicament qu'il souhaite acheter en vente libre. De plus, après achat, seuls 39 % des pharmaciens délivrent un ticket de caisse².

Familles Rurales insiste pour maintenir une étiquette prix sur toutes les boîtes. À défaut d'avoir l'information due avant d'acheter, le consommateur sera en mesure de se rendre compte du prix du produit et retrouvera ainsi une possibilité de comparaison.

ÉVOLUTION DU POURCENTAGE DE BÔÎTES AVEC ÉTIQUETTES DE PRIX



2. Comme l'avait démontré notre panel réalisé fin 2015

CONSEIL ET PRÉVENTION EN OFFICINE ET EN LIGNE : PEUT MIEUX FAIRE !

Les sites Internet ne respectent toujours pas les recommandations

En 2015, Familles Rurales avait alerté et adressé une lettre ouverte à Marisol Touraine en s'inquiétant des pratiques des sites de vente en ligne de médicaments. Un an après, notre lettre à la ministre demeure sans réponse, les pratiques perdurent et ne devraient malheureusement pas s'améliorer en l'absence de volonté politique.

Voici quelques exemples concrets :

- Il est parfois impossible de connaître le prix des médicaments sans avoir préalablement renseigné un questionnaire incluant des informations personnelles inutiles pour délivrer le médicament. Quid de la volonté des consommateurs de ne pas livrer leurs données à caractère personnel, d'autant plus sensibles en matière de santé ?
- 30 % des sites consultés ne respectent toujours pas les règles élémentaires du commerce électronique comme le pré-cochage pour l'envoi d'informations commerciales ou newsletters et la demande d'informations personnelles sans lien avec l'achat des médicaments.
- 20 % ne demandent pas de validation de la notice (consommer des médicaments n'appellerait donc aucune vigilance particulière...).
- 15 % n'affichent toujours pas le logo européen pourtant obligatoire pour distinguer les officines en ligne agréées.

Encore trop peu de préservatifs féminins en officine comme en grande et moyenne surface

Depuis 2013, Familles Rurales évalue la disponibilité du préservatif féminin, seul moyen qui permette aux femmes de se protéger d'une infection sexuellement transmissible (IST) sans dépendre de leur partenaire.

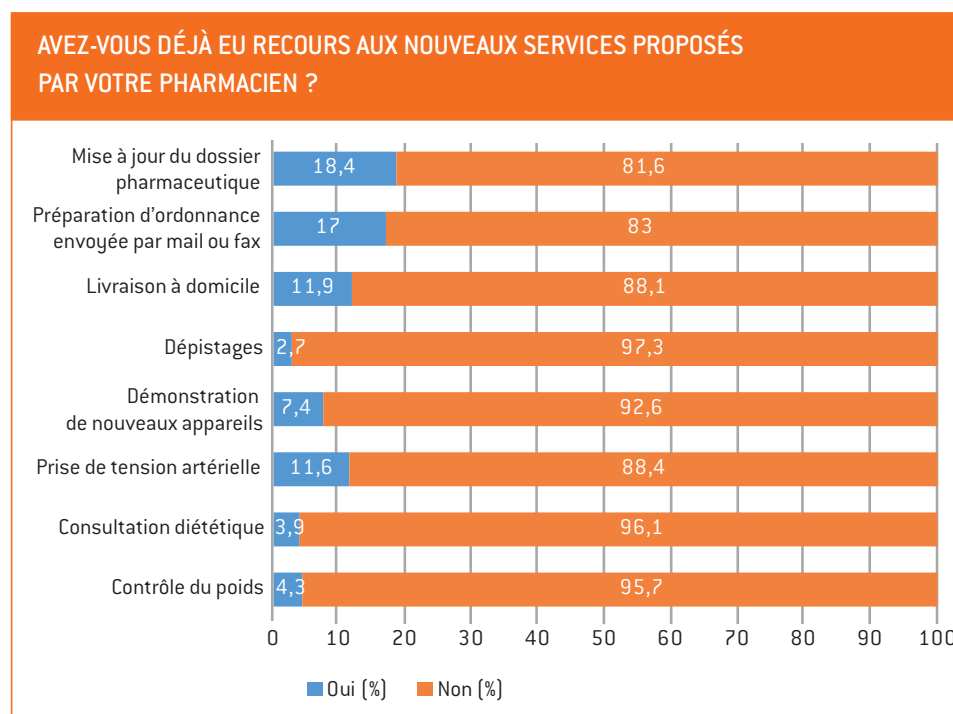
Sur l'ensemble des pharmacies enquêtées (physiques ou Internet), seuls 7 % proposent ce préservatif. Quant aux GMS, le préservatif féminin est totalement absent alors que les préservatifs masculins laissent l'embarras du choix aux consommateurs (comme en officine).

Rappelons que pour Familles Rurales, comme pour les pouvoirs publics, la vente de préservatifs féminins devrait constituer un engagement de santé publique au même titre que celle des préservatifs masculins !

LES MISSIONS NON IDENTIFIÉES DES PHARMACIENNES ET PHARMACIENS

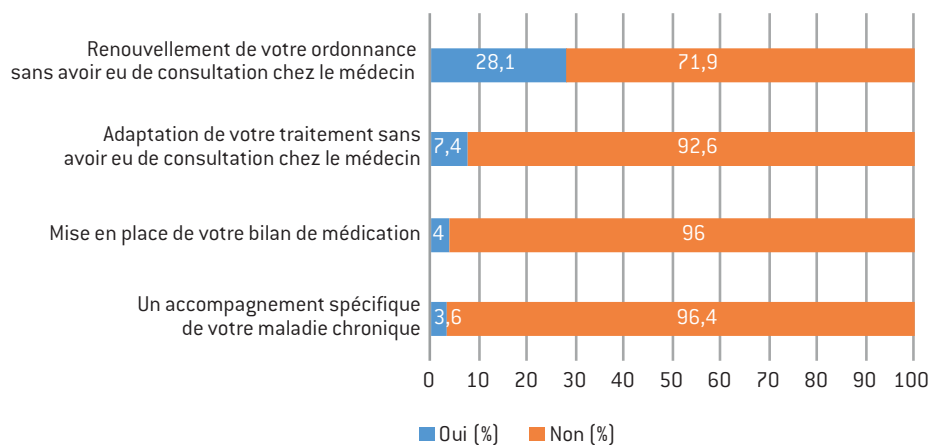
Personne ne semble savoir que de nouvelles missions ont été confiées aux pharmaciens par les pouvoirs publics. 70 % des personnes interrogées appréhendent favorablement ces « nouveaux » services, mais ne les avaient jusqu'alors pas identifiés. Pour Familles Rurales, une campagne d'information s'impose afin de développer ces pratiques plébiscitées par une grande majorité de consommateurs.

Nous avons interrogé un panel de consommateurs (près de 700 familles) sur une série de services pouvant être proposés dans les pharmacies. Les résultats sont édifiants. Alors que plus de 82 % des pharmacies ont déclaré « proposer des actions d'accompagnement apportant une assistance ou un soutien aux patients³ », en moyenne 90 % des répondants ne les ont pas identifiées.



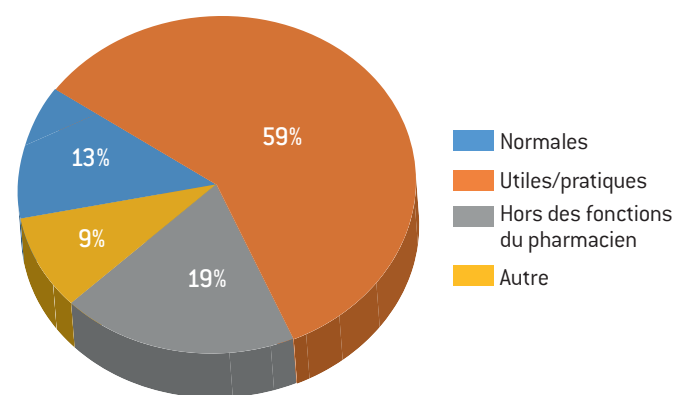
3. Dans le cadre d'une enquête menée par l'ordre des pharmaciens en mars dernier.

EN CAS DE MALADIE CHRONIQUE :



8 ans après la promulgation de la loi, peu de services sont mis en place, certains décrets ont tardé à être publiés et il manque encore celui qui permettra aux pharmaciens de donner des conseils destinés à favoriser l'amélioration ou le maintien de l'état de santé des personnes.

QUEL SENTIMENT AVEZ-VOUS VIS-À-VIS DE CES PRATIQUES ? LES TROUVEZ-VOUS :



LES CONSEILS ET AVIS DE FAMILLES RURALES

Conseils aux consommateurs

Comparez systématiquement les prix

À titre d'exemple, rappelons qu'une boîte de Nicopass passe de 14.99 € à 31.30 € selon l'endroit où on l'achète et qu'une boîte d'Activir de 3.20 € à 8.90 € .

Demandez le prix des produits avant de passer à la caisse

C'est une information préalable obligatoire et nécessaire pour ne pas « se faire avoir ». Ne pas hésiter à refuser d'acheter le médicament s'il est trop cher. Demander un ticket de caisse.

Avis aux pharmaciennes et pharmaciens

Familles Rurales invite les pharmaciens à mieux s'autoréguler. Le pharmacien doit retrouver son image et son rôle de « personne de confiance ». Il ne doit pas être assimilé à un simple commerçant soucieux de ses marges. Heureusement, tous ne sont pas critiquables, mais force est de constater que beaucoup reste à faire...

Demande à Marisol Touraine

Familles Rurales renouvelle sa demande auprès de Marisol Touraine, ministre de la Santé afin de voir cesser les mauvaises pratiques liées à la vente des médicaments en ligne.

Familles Rurales en chiffres :

170 000	familles adhérentes vivant dans 10 000 communes
2 200	associations locales fédérées dans 94 départements et régions
40 000	bénévoles
20 000	salariés

100	Relais Familles
145	permanences d'information et de défense des consommateurs
2 100	accueils de loisirs
400	lieux d'accueil de la petite enfance
500	groupes jeunes
5 000	stagiaires BAFA/BAFD
1 800	associations proposant des activités culturelles, récréatives et sportives
3 500 000	heures de services à domicile

www.famillesrurales.org

Toute l'actualité du Mouvement



Fédération nationale

Familles Rurales Fédération nationale

7, Cité d'Antin
75009 Paris
Tél. : 01 44 91 88 88
Fax : 01 44 91 88 89
www.famillesrurales.org
infos@famillesrurales.org

Association loi 1901, reconnue
d'utilité publique, agréée et habilitée pour son action :

- famille
- consommation
- éducation
- jeunesse
- loisirs
- tourisme
- environnement
- vie associative